



PROJET EDUCATIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS TY' MOUSS



Les orientations éducatives de l'association

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SONT :

- 1- Répondre à un besoin de garde des familles sur la commune
- 2- Participer à l'épanouissement de l'enfant et l'aider à trouver sa place dans la société de façon ludique
- 3- Intégrer le centre de loisirs à la vie sociale de la commune et de ses alentours
- 4- Inciter les enfants à la découverte et à l'ouverture au monde qui l'entoure

1 - Répondre à un besoin de garde des familles sur la commune

Chaque famille a des besoins différents en matière de garde pour leurs enfants. C'est pourquoi, le centre évoluera en fonction de la demande en terme d'amplitude d'ouverture (horaire, nombre de jours de fonctionnement, etc.), de création de nouveaux services (accompagnement aux activités sportives et culturelles de la commune, stages, séjours courts, etc.) et de souplesse et simplicité d'inscription.

Les enfants en situation de handicap mental ou physique sont accueillis.

Un projet de labellisation est en cours depuis 2011, émis par différentes instances (CAF, ADEPEI, Familles Rurales, Conseil Général, etc.) Celui-ci devra permettre aux familles de trouver plus facilement une structure d'accueil qui répondra aux besoins spécifiques de leurs enfants.

2 – Participer à l'épanouissement de l'enfants et l'aider à trouver sa place dans la société de façon ludique

La mission de l'accueil de loisirs est de permettre à des enfants de 3 à 12 ans de passer un moment agréable et de détente où il peut faire ses expérimentations dans le but de grandir. Le projet éducatif favorise l'épanouissement, l'échange, l'ouverture aux autres et l'expression des enfants par la pratique de la découverte, d'initiation et d'expérimentation. Aussi, il faut savoir créer une coupure avec les moments scolaires durant

lesquels les enfants sont beaucoup sollicités, ceux-ci ont besoin de repas physique et psychologique.

Le centre de loisirs doit être un lieu de plaisir où l'on répond de façon ludique à :

- **Des besoins physiques** : en aidant l'enfant à grandir et à s'exprimer à travers l'expression corporelle, le sport et les jeux de motricité.
- Des besoins **affectifs** : en l'écoutant, en l'aidant, en l'entourant, en l'accompagnant, en la respectant et en l'acceptant tel qu'il est.
- **Des besoins éducatifs** : en lui indiquant des règles de vie en collectivité.
- **Des besoins de liberté** : en le laissant choisir, créer, s'exprimer à son envie et en le reconnaissant comme individu à part entière dans le groupe et à l'extérieur du groupe.
- **Des besoins d'autonomie** : en le laissant découvrir tout seul.

3 – Intégrer le centre de loisirs à la vie sociale de la commune et l'ouvrir sur l'extérieur

Le centre de loisirs fait partie intégrante de la commune. A ce titre, il participera dans la mesure du possible aux animations, aux manifestations, aux activités proposées sur Séné, mais aussi sur les d'autres communes.

Le climat créer à l'accueil de loisirs doit être familial :

- Permettre des échanges des grands avec des petits
- Instaurer une relation de confiance entre tous
- Garder des repères familiaux
- Ouvrir l'accueil de loisirs aux parents (visite, participation, invitation à des manifestations, etc.)

Afin de trouver sa place dans la société, l'enfant a besoin de s'exprimer, de s'affirmer, de vivre ensemble et de se confronter à l'inconnu.

4 – Constituer une équipe d'animation capable de mettre une ambiance de plaisirs, de confiance et de sécurité.

Ce projet nécessite une équipe d'encadrement motivée et responsable, tout en conservant la fraîcheur d'esprit de l'enfant qui sommeille en chacun de nous.

Les animateurs doivent être capables : d'écoute, d'observation, d'échange avec les enfants, d'imagination, d'autocritique, de créativité et de se positionner en tant qu'adulte responsable. L'équipe doit être engageante et disponible pour instaurer un climat rassurant, autant pour les enfants que pour les parents. Elle devra veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants en s'inspirant du modèle familial, particulièrement lors de moment comme l'accueil, les repas et les temps de repos.

Les règles sont définies en équipe avec la participation des enfants.

Ceci afin de créer une cohésion et que chacun se sente concerné. Le règlement intérieur est réfléchi dans un souci de cohérence avec ce qui vit l'enfant dans d'autres lieux (écoles, maisons, etc.)

L'équipe doit adhérer à l'unanimité aux valeurs, orientations du projet éducatif afin de mettre en place un projet pédagogique en toute cohérence avec celui-ci.

Le comité de parents (constitué de parents d'enfants venant à l'accueil de loisirs mais également de bénévoles de l'association AFCS) a validé ce projet éducatif. L'ensemble du personnel pédagogique et technique doit y adhérer.